



Le 24 octobre 2022

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le :

Mardi 29 novembre 2022 à 10h00 (accueil à partir de 9H45)

Salle des Fêtes – avenue des Sports à EVRON

Ordre du jour :

- Rapport moral par le président,
- Rapport financier présenté par la trésorière,
- Rapport d'activités (bilans et projets par chaque responsable),
- Intervention des personnalités présentes,
- Élection du comité directeur : renouvellement du tiers sortant et accueil des nouveaux membres,
- Projet tee-shirt et/ou polo,
- Les dates importantes à retenir,
- Questions diverses,
- Pot de l'amitié offert à tous les participants (vers 11 h 45).

★ A l'issue de l'assemblée, **un repas chaud, sur inscription préalable, pourra être pris en commun pour la somme de 23,00€ par personne.** Les conjoints non adhérents peuvent également y participer.

★ **A 14h00**, les présents pourront soit participer à l'activité **danse** soit pratiquer un **jeu de société** (les jeux ne sont pas fournis par le club) en toute simplicité. Nous devons rendre la salle à 17h.

★ Vous pouvez faire **acte de candidature** pour être membre au comité directeur en remplissant le coupon joint.

★ Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez remettre une procuration à la personne de votre choix ayant droit de vote.

Le président



Le 24 octobre 2022

CANDIDATURE

Je soussigné (e) _____ à jour de ma cotisation, déclare être candidat (e) au comité directeur lors de l'assemblée générale du club le 29 novembre 2022.

À _____ le ____/____/2022 Signature :

PROCURATION

Je soussigné(e) _____ donne procuration à _____ pour me représenter lors de l'assemblée générale du club le 29 novembre 2022.

À _____ le ____/____/2022 Signature :

REPAS : Coupon à remettre aux responsables d'activités ou à la trésorière
Mme Gilberte DIERICK, 6 boulevard Dierge, 53600 Évron (téléphone : 02 43 90 76 07)
avant le **18 novembre 2022**.

Mr Mme _____ Nbre de pers : _____ X **23,00 €** = _____ €

ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de « **Club de la Retraite Sportive des Coëvrons** ».